



Mairie : 02.97.38.81.31
Mail : mairie.brehan@brehan.fr
Site : www.brehan.fr
Lun.-vend. : 8h30-12h00
14h00 -17h00
Sam. : 9h00-11h30
Portail familles :
brehan.cartepplus.fr
Permanence de M. Le Maire :
Mardi - mercredi - jeudi :
9h. à 12h. sur RDV si possible
Agence Postale Communale :
02.97.38.81.31
Lun.-vend. : 9h.-12h. / 14h.-16h.
Sam. : 9h00-11h30
Médiathèque : 02.97.28.10.16
Merc. : 9h00-12h00/14h.-17h.
Sam. : 9h00-12h30
Accueil Péri-scolaire :
02.97.08.16.34 / 06.72.92.66.51
Restaurant de Noé :
02.97.38.83.58
Pontivy Communauté :
02.97.25.01.70
STGS : eau - assainissement :
Urgence : 09.69.32.69.33
Presse : La Gazette :06.45.11.10.03
Ouest-France : 06.88.79.13.04
Le Télégramme : 06.62.48.51.84
Déchetteries : Crédin :
Lun. et sam.. : 9h30-12h./14h.-18h30
Mar.,merc.,jeu.,vend. : 14h.-17h.
Bréhan : déchets verts uniquement
Merc. : 9h30-12h.
Sam. : 9h30-12h./14h.-17h.
Médecins :
Jean Thual : 02.97.38.85.18
Nicolas Thual : 02.97.38.83.33
Psychologue Mme SANSON :
06.19.86.74.59
Pharmacie Guillermic :
02.97.38.81.32
Pharmacie de garde : 32 37
Opticien : 02.97.38.81.32
Infirmiers : Beurel, Harnois,
Jouanno, Le Claire E. & M. :
02.97.38.82.90
Davenet : 02.97.25.02.21
Masseur-kinésithérapeute :
Jérôme Le Deist : 02.97.28.11.98
Taxi-ambulance : 02.97.38.85.33
Pompes funèbres:02.97.38.88.54
Vétérinaire : VET & SPHERE :
02.97.51.50.47
Pompiers : 18 - **Samu** : 15
Police : 17
Femmes victimes de violences : 39 19
Enfance en danger : 119
Harcèlement scolaire : 30 20
Cyberharcèlement : 30 18

INFORMATIONS MUNICIPALES :

↳ **Elections législatives**, le **dimanche 7 juillet 2024**, à la **salle Molène** : Ouverture des bureaux de vote, de 8h. à 18h. - Document d'identité obligatoire.

Les personnes disponibles pour participer aux opérations de dépouillement sont invitées à se signaler en mairie ou le jour du scrutin.

↳ **Animation** : Les inscriptions, pour cet été, sont ouvertes pour l'accueil de loisirs et les loisirs jeunes via le portail familles : Séjour ados Cap Fréhel, du 29 juillet au 1^{er} août 2024 (char à voile, accrobranche, plage, rando...)

↳ **L'Agence Postale Communale et la mairie** seront fermées les samedis, pendant les congés, du 6 juillet au 31 août.

↳ **Recensement militaire** : Les jeunes hommes et jeunes femmes nés en **juillet, août et septembre 2008** doivent se faire recenser à la mairie (procédure obligatoire, avoir 16 ans échu).
Prévoir livret de famille + CNI.



↳ **Maisons fleuries** : En attendant le beau temps ! fleurissez vos maisons.

La Commune organise le concours des maisons fleuries. Les inscriptions sont ouvertes dès à présent au secrétariat de la mairie. Le jury passera courant juillet visiter vos jardins, balcons, façades.

↳ **Entretien des murs et murets** : L'entretien des bas de murs ou de murets le long des trottoirs doit être réalisés par les propriétaires et locataires.

↳ Par arrêté préfectoral du 10 juillet 2014, les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :
du lundi au samedi de 9h. à 12h. et de 14h. à 19h. - les dimanches et jours fériés de 10h. à 12h.

↳ **Déjections canines (Article R632-1)** : Par mesure d'hygiène publique, il est rappelé que les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et les espaces de jeux publics pour enfants. Seuls les caniveaux sont autorisés. A défaut tout propriétaire ou possesseur de chiens doit immédiatement procéder au ramassage des déjections.



↳ **Chardons** : Les propriétaires et usagers sont tenus de procéder à la destruction des chardons des champs dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage.
La destruction des chardons devra être effectuée pendant toute la période de végétation, de préférence par voie mécanique et être terminée au plus tard avant leur floraison.



↳ Transport scolaire communal pour les écoles de Bréhan – Rentrée scolaire 2024-2025 :

URGENT - Pour toutes nouvelles demandes des fiches sont à retirer à la mairie, dans les meilleurs délais, y compris pour ceux qui utilisent des tickets. Celles déposées dans les écoles, doivent être renvoyées rapidement à la mairie. La cotisation annuelle est de 120€ par enfant et à partir du 3^{ème} enfant : 50€.

Pour les occasionnels, la vente s'effectuera uniquement par carnet de 10 voyages à 15€.

Le règlement et la remise de la carte se fera fin août. La date vous sera communiquée ultérieurement.

⚠ Suivant les effectifs, les enfants de la campagne seront pris en priorité.

VIE ASSOCIATIVE :

↳ **FÊTE de la MUSIQUE** : Les Dansous & Chantous de Beurhan, remercie les personnes qui ont fait le déplacement et sont venues encourager les divers passages à l'occasion de leur scène ouverte ainsi que les participants. Ce fut un très bon moment partagé. Avis à tous ceux qui n'ont pas osé s'exprimer en chant, danse et musique, entraînez-vous et rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle édition.

↳ **CAOZERIE GALO : LE BEUVOU (par Charles Le Joly)** : -"Peupa, qhi q'cét un beuvou"? -"Tu vaïs cés catr chénes ileu"? -"Veûre"! -"É ben un beuvou en vaïraet uit". -"Peupa !....i en a q'deüz"!

Manieûre de dire : Un qhu païrouz = un peureux.

ESPÉRANCE :



↳ **Foot** : Le club de l'espérance Foot recherche des joueurs de tout niveau (que tu n'aies jamais joué au foot et jusqu'au niveau ligue 1 voir plus). Que tu recherches de l'ambiance, de la convivialité, de la remise en forme ou encore de la compétition, tu es au bon endroit ! Il y en a pour tous les goûts. Si tu souhaites partager cette aventure, nous t'invitons à nous contacter au 06 98 36 28 20 ou bien par le Messenger de la page Facebook ou Instagram.



↳ **PONTIVY COMMUNAUTÉ – Sacs cabas** : Pour tous les bréhannais, la distribution des sacs aura lieu de préférence le mardi et le vendredi, au secrétariat de la mairie.

Mariage :



William ROUVRAY
& Marie-Lou CARPIER
Samedi 29 juin 2024



Annonces : >A vendre climatiseur neuf 248€, vendu 120€. Tel. 06.62.47.63.40.

>Dispose de plants de poireaux. Tel. 06.78.60.80.96.

>Donne 3 chatons, gris et tigrés, sevrés en juillet ou août (chatte adulte adoptable également). Tel. 06.04.00.27.55 ou 07.77.03.17.34.